Mantes School of Business

MISE À JOUR : AOÛT 2026

Les modalités d'évaluation
BTS Gestion de la PME (GPME).

Évaluation en trois registres : contrôle continu formatif (dont pratique sur PGI), BTS blancs semestriels anonymisés suivis de conseils de classe, et examen national en fin de deuxième année, passé sous forme ponctuelle — dont une épreuve orale et pratique d'une heure sur poste informatique, appuyée sur un dossier de situations professionnelles réelles (diplôme obtenu avec une moyenne générale ≥ 10/20). Détail des épreuves ci-dessous.

COMMENT VOUS ÊTES ÉVALUÉ

L'évaluation s'organise en trois registres complémentaires.

En cours de formation, une **évaluation formative**[1] suit la progression des acquis : contrôles continus, études de cas, et travaux pratiques sur les outils professionnels — le PGI[2] et le tableur, qui sont au cœur de l'examen, sont installés et travaillés dès le début d'année. Elle n'entre pas dans la note du diplôme.

Chaque semestre, un **BTS blanc**[3] est organisé en conditions réelles d'examen — sujets conformes, durées réelles, **copies anonymisées** — avec des sujets d'annales. Chaque session est suivie d'un **conseil de classe** (responsable pédagogique, formateurs, délégués). Une semaine de révision précède les épreuves, en plus du congé légal de révision de cinq jours ouvrables[4].

Le diplôme s'obtient aux **épreuves nationales** organisées par le SIEC[5] en fin de deuxième année, sous **forme ponctuelle**[6] — l'école ne pratique pas le CCF[7].

L'**évaluation professionnelle** irrigue deux épreuves : E4 s'appuie sur un **dossier de situations professionnelles** réellement vécues (gestion de la relation clients et fournisseurs, situations de communication écrite et orale, base PGI, attestations à l'appui), et E51 sur un **dossier de gestion des risques** construit à partir de l'entreprise de l'apprenti. L'alternance fournit la matière ; l'école encadre la constitution et le dépôt de ces dossiers.

1. **Évaluation formative** : mesure la progression et permet d'adapter les cours ; n'entre pas dans la note du diplôme.
2. **PGI** (progiciel de gestion intégré) : le logiciel de gestion d'entreprise (ventes, achats, comptabilité) utilisé en formation et à l'examen.
3. **BTS blanc** : entraînement complet en conditions d'examen, organisé chaque semestre par l'école.
4. **Congé de révision** : cinq jours ouvrables prévus par le code du travail (art. L6222-35).
5. **SIEC** : Service interacadémique des examens et concours (« Maison des examens »).
6. **Forme ponctuelle** : toutes les épreuves passées en fin de cursus, lors de la session nationale.
7. **CCF (contrôle en cours de formation)** : modalité réservée aux établissements habilités ; l'école ne la pratique pas — ses évaluations internes préparent l'examen, elles ne le remplacent pas.

CE QUE LE DIPLÔME CERTIFIE : BLOCS, UNITÉS, ÉPREUVES

Le BTS GPME est structuré en **blocs de compétences**[8] — quatre domaines d'activités professionnelles, chacun validé par une unité et donc par une épreuve :

BLOC DE COMPÉTENCES	UNITÉ	ÉPREUVE
Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME	U4	E4
Participer à la gestion des risques de la PME	U51	E51
Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	U52	E52
Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	U6	E6
Culture générale et expression	U1	E1
Langue vivante étrangère	U21-U22	E21-E22
Culture économique, juridique et managériale	U3	E3

LES ÉPREUVES DU DIPLÔME (VOIE DE L'APPRENTISSAGE — FORME PONCTUELLE)

ÉPREUVE	UNITÉ	COEF	FORME	DURÉE
E1 Culture générale et expression	U1	4	écrite	4 h
E21 LVE 1 : écrit + production orale en continu	U21	2	écrite puis orale	2 h, puis 20 min (+ 20 min de préparation)
E22 LVE 1 : compréhension de l'oral	U22	1	orale	20 à 25 min
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	6	écrite	4 h
E4 Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs	U4	6	orale **et pratique**, sur poste (PGI, tableur)	1 h (+ 1 h de préparation)
E51 Participer à la gestion des risques	U51	4	orale, sur dossier	30 min
E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH	U52	4	écrite	2 h 30
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement	U6	6	écrite	4 h 30

Épreuve facultative : langue vivante étrangère 2 (orale, 20 min + 20 min de préparation — seuls les points au-dessus de 10 comptent).

8. **Bloc de compétences** : sous-ensemble cohérent et certifiable du diplôme, enregistré au RNCP — chaque bloc est validé par une unité d'examen.

LE DÉTAIL DES ÉPREUVES

E1 — Culture générale et expression (écrite, 4 h, coef 4)
L'unité U1 valide les compétences de culture générale et d'expression communes aux BTS (arrêté du 16 novembre 2006) : comprendre et synthétiser des documents, construire et exprimer une réflexion argumentée par écrit.

E2 — Langue vivante étrangère 1 (coef 3 au total)
L'épreuve se joue en trois temps, au **niveau B2** du Cadre européen de référence pour les langues[9] : une partie écrite de 2 h (compréhension et expression) ; une **production orale en continu** de 20 minutes prenant appui sur un **compte rendu de stage ou d'activité en entreprise rédigé en langue étrangère** (3 pages maximum, remis à une date fixée par la circulaire) ; et une épreuve de compréhension de l'oral de 20 à 25 minutes.

E3 — Culture économique, juridique et managériale (écrite, 4 h, coef 6)
L'épreuve évalue la capacité à **analyser des situations d'entreprise**, à exploiter une base documentaire économique, juridique et managériale, et à **proposer des solutions argumentées** en croisant ces trois champs. Coefficient 6 : c'est, avec E4 et E6, l'une des trois épreuves les plus lourdes du diplôme.

E4 — Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME (orale et pratique, 1 h + 1 h de préparation, coef 6)
L'épreuve valide le bloc 1. Elle prend appui sur un **dossier de situations professionnelles** réellement vécues (gestion de la relation clients et fournisseurs sur PGI, situations de communication écrite et orale), que la commission a étudié et qui **est évalué**. Le candidat apporte ses propres ressources — base PGI comprise — et en est responsable.

Déroulé : après une heure de préparation sur poste, l'épreuve enchaîne **quatre phases de 15 minutes** — entretien sur les situations professionnelles du dossier ; travaux **sur PGI et tableur** à partir d'une fiche de travail préparée par la commission (modification de paramètres d'une situation du dossier, jamais une rupture totale) ; **simulation d'une situation de communication orale** dont la commission a modifié les paramètres de façon significative mais réaliste ; entretien d'analyse de la situation simulée, extensible à l'autre situation de communication du dossier.

Ce que le jury évalue : les compétences du bloc « Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME », mobilisées sur les situations du dossier et les travaux demandés — la maîtrise des traitements sur PGI et tableur, la capacité à expliciter et justifier les démarches et techniques mises en œuvre, et la qualité de la communication professionnelle, écrite comme orale.

E51 — Participer à la gestion des risques de la PME (orale, 30 min, coef 4)
L'épreuve valide le bloc 2, à partir des activités du domaine : conduite d'une veille, travail en mode projet, démarche de gestion des risques (financiers et non financiers), démarche qualité. Elle s'appuie sur un **dossier personnel de 12 pages maximum** construit pendant la formation, y compris en entreprise : présentation et analyse managériale de la PME, évaluation globale de ses risques et de sa démarche qualité, explicitation d'une **conduite de projet** menée par le candidat pour améliorer la gestion d'un risque repéré (veille associée comprise), productions en annexes, attestations.

Déroulé : **5 minutes de présentation** du risque ou de la démarche qualité retenus — la commission n'interrompt pas — puis **25 minutes d'entretien** d'approfondissement (incidence sur la PME, conduite du projet, veille, productions). La commission réunit un professeur d'économie et gestion du domaine et un professionnel en activité dans une PME (à défaut, un second professeur).

---

9. **Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)** : l'échelle européenne des niveaux de langue, de A1 à C2 — B2 correspond à un utilisateur indépendant avancé.

E52 — Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME (écrite, 2 h 30, coef 4)
Une **étude de cas** portant sur une situation de gestion du personnel et des ressources humaines d'une PME, inspirée d'un cas réel : gestion administrative du personnel, participation à la gestion des ressources humaines, contribution à la cohésion interne. Le sujet fournit une documentation — extraits de réglementation compris — nécessaire à la résolution des missions.

E6 — Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME (écrite, 4 h 30, coef 6)
La plus longue épreuve écrite du diplôme — organisée **uniquement sous forme ponctuelle**, quelle que soit la voie. Une **étude de cas** en plusieurs parties, inspirée d'un cas réel d'organisation et de gestion d'une PME, couvrant les activités du bloc 4 : qualité du système d'information, organisation des activités, développement commercial national ou international, communication, analyse de l'activité, **diagnostic financier**, tableaux de bord.

POINTS D'ATTENTION

- Le **contrôle de conformité des dossiers** (E4 et E51) est bloquant : absence de dépôt, dépôt hors délai, durée d'expérience insuffisante ou documents non visés → mention **NV (non valide)**, pas d'interrogation, pas de diplôme. Un dossier dont seules les règles de composition sont mal respectées donne lieu à interrogation, mais les lacunes sont pénalisées sur la grille. L'école pilote la constitution et le dépôt au calendrier.
- Le poids des coefficients : E3, E4 et E6 pèsent **6 chacune** — 18 des 33 coefficients du diplôme se jouent sur ces trois épreuves.

CONDITIONS D'OBTENTION ET DISPENSES

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une **moyenne générale supérieure ou égale à 10/20** à l'ensemble des épreuves affectées de leurs coefficients. Des **dispenses d'unités** existent (annexe II b) : titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme de niveau 5 ou plus → dispense possible de U1 et U2 ; unité d'économie-droit-management validée → dispense possible de U3. L'école étudie chaque situation à l'inscription.

La chaîne d'inscription (Cyclades[10], pièces, convocations, livrets scolaires) est pilotée par l'école aux dates du SIEC ; chaque apprenti reçoit son calendrier d'épreuves.

CONSULTER LES RÉFÉRENTIELS OFFICIELS

Le référentiel complet du BTS GPME — référentiel des activités professionnelles, référentiel de compétences, règlement d'examen et définition des épreuves — est public. Il est téléchargeable sur la **fiche RNCP 38363** de France compétences :

- Fiche RNCP 38363 — BTS Gestion de la PME (France compétences) — fiche active, enregistrement jusqu'au 31/12/2027 (consultée le 19/08/2026).

L'école tient le référentiel à disposition des apprentis qui souhaitent le consulter.

10. **Cyclades** : plateforme nationale d'inscription et de gestion des examens.